

Résultats financiers

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

L'établissement, la présentation et l'intégrité des états financiers consolidés, de l'analyse par la direction et de tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport annuel relèvent de la direction de Les Compagnies Loblaw limitée, qui en assume la responsabilité. Outre le fait de devoir formuler des jugements et de faire les estimations nécessaires afin de dresser les états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, il incombe à la direction, dans le cadre de ses responsabilités, de procéder au choix et à l'application systématique de principes et de méthodes comptables appropriés. Il lui appartient également de veiller à ce que les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel concordent avec les données figurant dans les états financiers consolidés.

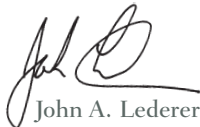
La direction maintient un système de contrôles internes renforcés par les normes de conduite et de déontologie de la société et énoncées dans ses politiques écrites de façon à fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé et que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les vérificateurs internes, qui sont des employés de la société, examinent et évaluent les contrôles internes pour le compte de la direction, de concert avec les vérificateurs indépendants. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par KPMG s.r.l., dont le rapport suit, qui ont été nommés vérificateurs indépendants par vote par les actionnaires de la société.

Par l'entremise d'un comité de vérification, qui se compose uniquement d'administrateurs non reliés à la société et indépendants, le Conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement des états financiers consolidés et du contrôle financier de l'exploitation. Le comité de vérification recommande les vérificateurs indépendants devant être nommés par les actionnaires. Le comité de vérification tient régulièrement des réunions auxquelles participent les membres de la direction responsables des finances, les vérificateurs internes et indépendants afin de discuter de points touchant les contrôles internes, les activités inhérentes à la vérification et la communication de l'information financière. Les vérificateurs indépendants et les vérificateurs internes ont accès sans réserve au comité de vérification. Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés ainsi que l'analyse par la direction ci-joints en se fondant sur l'examen et les recommandations du comité de vérification en vue de leur publication dans le rapport annuel.

LE PRÉSIDENT,

LE VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF,

LE VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF,



John A. Lederer



Richard P. Mavrinc



Stephen A. Smith

Toronto, Canada,
le 9 mars 2004

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Les Compagnies Loblaw limitée

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Les Compagnies Loblaw limitée au 3 janvier 2004 et au 28 décembre 2002 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices de 53 semaines et de 52 semaines terminés respectivement à ces dates. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également, l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 3 janvier 2004 et au 28 décembre 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Toronto, Canada,
le 9 mars 2004

KPMG s.r.l.

Comptables agréés

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés le 3 janvier 2004 et le 28 décembre 2002
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2003 (53 semaines)	2002 (52 semaines)
CHIFFRE D'AFFAIRES	25 220 \$	23 082 \$
CHARGES D'EXPLOITATION		
Coût des marchandises vendues, frais de vente et d'administration	23 360	21 425
Amortissement corporel	393	354
	23 753	21 779
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	1 467	1 303
Intérêts débiteurs (note 3)	196	161
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	1 271	1 142
Impôts sur les bénéfices (note 7)		
Provision	419	414
Autre charge	7	
	426	414
BÉNÉFICE NET	845 \$	728 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE (en dollars) (note 4)		
De base	3,07 \$	2,64 \$
Dilué	3,05 \$	2,62 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

Pour les exercices terminés le 3 janvier 2004 et le 28 décembre 2002
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2003 (53 semaines)	2002 (52 semaines)
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 929 \$	2 375 \$
Incidence de la mise en œuvre d'une nouvelle norme comptable (note 1)		(25)
Bénéfice net	845	728
Prime au rachat d'actions ordinaires pour annulation (note 14)	(71)	(16)
Dividendes déclarés, par action ordinaire – 60 ¢ (48 ¢ en 2002)	(165)	(133)
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'EXERCICE	3 538 \$	2 929 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Au 3 janvier 2004 et au 28 décembre 2002
(en millions de dollars)

	2003	2002
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces (note 5)	618 \$	823 \$
Placements à court terme (note 5)	378	304
Débiteurs (note 6)	588	571
Stocks	1 778	1 702
Impôts sur les bénéfices futurs (note 7)	92	68
Frais payés d'avance et autres actifs	31	24
Total de l'actif à court terme	3 485	3 492
Immobilisations (note 8)	6 422	5 587
Écarts d'acquisition (note 9)	1 607	1 599
Impôts sur les bénéfices futurs (note 7)	7	15
Autres actifs (note 10)	656	417
TOTAL DE L'ACTIF	12 177 \$	11 110 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Dette bancaire	38 \$	
Effets commerciaux	603	533 \$
Créditeurs et charges à payer	2 227	2 336
Impôts sur les bénéfices	140	179
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 12)	106	106
Total du passif à court terme	3 114	3 154
Dette à long terme (note 12)	3 956	3 420
Impôts sur les bénéfices futurs (note 7)	138	68
Autres passifs (note 13)	237	344
TOTAL DU PASSIF	7 445	6 986
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions ordinaires (note 14)	1 194	1 195
Bénéfices non répartis	3 538	2 929
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	4 732	4 124
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	12 177 \$	11 110 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé au nom du Conseil,



W. Galen Weston
ADMINISTRATEUR



T. Iain Ronald
ADMINISTRATEUR

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 3 janvier 2004 et le 28 décembre 2002
(en millions de dollars)

	2003 (53 semaines)	2002 (52 semaines)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	845 \$	728 \$
Amortissement corporel	393	354
Impôts sur les bénéfices futurs	50	37
Variation du fonds de roulement hors caisse	(250)	(163)
Autre	(6)	42
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	1 032	998
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(1 271)	(1 079)
Placements à court terme	(114)	135
Produit tiré de la vente d'immobilisations	35	63
Sommes à recevoir sur cartes de crédit, après titrisation (note 6)	(16)	(100)
Placements dans des franchises et autres sommes à recevoir	(48)	(10)
Autre	(34)	(4)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(1 448)	(995)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette bancaire	38	(95)
Effets commerciaux	70	342
Dette à long terme (note 12)		
– émise	655	200
– remboursée	(102)	(77)
Capital-actions ordinaires		
– émis (note 15)	2	2
– racheté (note 14)	(76)	(17)
Dividendes	(198)	(127)
Autre	(3)	(2)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	386	226
Incidence des variations du taux de change sur les espèces et quasi-espèces (note 5)	(175)	19
Variation des espèces et quasi-espèces	(205)	248
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	823	575
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	618 \$	823 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 3 janvier 2004 et le 28 décembre 2002
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

NOTE 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

Périmètre de consolidation Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée et ceux de ses filiales appelées collectivement la « société ». La participation de la société dans le capital-actions comportant droit de vote des filiales est de 100 %.

Exercice L'exercice de la société se termine le samedi le plus près du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines mais comprend 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices terminés le 3 janvier 2004 et le 28 décembre 2002 comprenaient respectivement 53 semaines et 52 semaines.

Constatation des produits Le chiffre d'affaires comprend les produits tirés des ventes au détail conclues avec les clients des magasins détenus par la société et les produits tirés des ventes conclues avec les clients de ses magasins franchisés, ses magasins associés et avec des marchands indépendants, ainsi que les frais de service que ceux-ci versent à la société. La société constate les produits au moment de la vente à ses clients.

Bénéfice par action (« BPA ») Le BPA de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le BPA dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions, ce qui suppose que toutes les options d'achat d'actions, au prix de levée inférieur au cours du marché moyen, sont levées et que le produit ainsi tiré de ces options sera utilisé pour le rachat d'actions ordinaires de la société selon le cours du marché moyen pendant l'exercice.

Espèces, quasi-espèces et dette bancaire Les soldes d'encaisse, que la société a la possibilité et l'intention de compenser, servent à réduire la dette bancaire inscrite. Les quasi-espèces sont des placements très liquides échéant dans un délai de 90 jours ou moins.

Placements à court terme Les placements à court terme sont inscrits au prix coûtant ou à la valeur à la cote, selon le moins élevé des deux, et se composent essentiellement de titres du gouvernement des États-Unis, d'effets commerciaux et de dépôts bancaires.

Sommes à recevoir sur cartes de crédit La société, par l'entremise de la Banque le Choix du Président (« la Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, détient des sommes à recevoir sur cartes de crédit qui sont inscrites après déduction d'une provision pour pertes sur créances. Les sommes à recevoir sur cartes de crédit, dont les paiements sont en souffrance depuis 180 jours selon les dispositions du contrat, ou dont le recouvrement est considéré comme improbable, sont complètement radiées. Les intérêts créditeurs sur les sommes à recevoir sur cartes de crédit sont comptabilisés, dès la facturation, et constatés dans le bénéfice d'exploitation.

Provisions pour pertes sur créances La Banque PC maintient un compte de provision générale pour pertes sur créances que la direction estime suffisant pour compenser toutes les pertes sur créances dans son portefeuille de sommes à recevoir sur cartes de crédit, et ce, en se fondant sur l'analyse statistique du rendement antérieur et sur le jugement de la direction. La provision pour pertes sur créances est déduite du solde des sommes à recevoir sur cartes de crédit. La perte nette sur créance pour l'exercice est constatée dans le bénéfice d'exploitation.

Titrisation La Banque PC procède à la titrisation des sommes à recevoir sur cartes de crédit par la vente d'une partie du total des droits dans ces sommes à recevoir à une fiducie indépendante et n'exerce aucun contrôle sur la gestion, l'administration ni sur les actifs de cette fiducie. Lorsque la Banque PC vend des sommes à recevoir sur cartes de crédit lors d'une opération de titrisation, elle conserve des droits dans les sommes à recevoir titrisées, qui correspondent à un compte de réserve de caisse et au droit de des rentrées futures, après avoir tenu compte des obligations envers les investisseurs. Bien que la Banque PC demeure responsable de la gestion de toutes les sommes à recevoir sur cartes de crédit, elle ne reçoit aucune rémunération supplémentaire pour la gestion des sommes à recevoir sur cartes de crédit vendues à la fiducie. Tout gain ou toute perte sur la vente de ces sommes à recevoir dépend en partie de la valeur comptable antérieure des sommes à recevoir visées par la titrisation, répartie entre les sommes à recevoir vendues et les droits conservés d'après les justes valeurs relatives à la date de la titrisation. Les justes valeurs sont déterminées à l'aide d'un modèle financier. Tout gain ou toute perte sur une vente est constaté dans le bénéfice d'exploitation au moment de la titrisation. La valeur comptable des droits conservés est évaluée périodiquement et si une baisse de valeur autre que temporaire est déterminée, la valeur comptable est ramenée à la juste valeur.

Stocks Les stocks des magasins de détail sont inscrits au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette estimative, moins la marge bénéficiaire normale, selon le moins élevé des deux. Les stocks de gros sont inscrits au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette estimative, selon le moins élevé des deux. Le prix coûtant est déterminé essentiellement selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant, qui comprend les intérêts capitalisés. L'amortissement corporel commence dès l'utilisation des actifs et est comptabilisé essentiellement selon la méthode de l'amortissement linéaire, de façon à amortir le prix coûtant de ces actifs sur leur durée d'utilisation estimative prévue. La durée d'utilisation estimative prévue varie de 20 à 40 ans dans le cas des bâtiments et de 3 à 10 ans dans le cas du matériel et des agencements. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée d'utilisation prévue du bien ou la durée du contrat de location plus un renouvellement pour un maximum de 10 ans si cette durée est plus courte.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur montant recouvrable net quand les rentrées futures prévues sont inférieures à leur valeur comptable nette. Une dévaluation est constatée dans le bénéfice d'exploitation.

Écarts d'acquisition Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'achat d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs nets sous-jacents acquis à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, et leur valeur comptable subit un test de dépréciation au moins une fois par année. Toute dépréciation de la valeur comptable des écarts d'acquisition est comptabilisée dans le bénéfice d'exploitation. La société a procédé au test de dépréciation annuel des écarts d'acquisition et a déterminé qu'il n'y avait pas de dépréciation de leur valeur comptable.

Conversion des devises Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de chacun des exercices. Les gains ou pertes de change découlant de la conversion de ces soldes libellés en devises sont comptabilisés dans le bénéfice d'exploitation. Les produits et charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de l'exercice.

Instruments financiers dérivés La société a recours à des accords d'instruments financiers dérivés sous forme de crédits croisés, de swaps de taux d'intérêt et de contrats à terme de capitaux propres pour gérer les risques courants et prévus liés aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et du cours du marché des actions ordinaires de la société. La société n'a pas recours à des accords d'instruments financiers dérivés pour des motifs de négociation ou de spéculation.

La société a recours à des crédits croisés et à des swaps de taux d'intérêt comme couverture à l'égard des effets des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt sur une partie de ses actifs libellés en dollars américains, principalement les espèces, les quasi-espèces et les placements à court terme. Les redressements des taux de change matérialisés et non matérialisés sur les crédits croisés sont compensés par les redressements des taux de change matérialisés et non matérialisés sur une partie des actifs libellés en dollars américains de la société et sont constatés dans le bénéfice d'exploitation. Les sommes à recevoir ou à payer cumulatives et non matérialisées découlant des taux de change sont prises en compte dans les autres actifs ou dans les autres passifs, respectivement. L'opération de change des paiements d'intérêt sur les crédits croisés et les swaps de taux d'intérêt est comptabilisée selon la comptabilité d'exercice dans les intérêts débiteurs. Les gains ou les pertes non matérialisés sur les swaps de taux d'intérêt ne sont pas comptabilisés.

Les contrats à terme de capitaux propres sont utilisés pour gérer les fluctuations du coût de rémunération à base d'actions de la société étant donné que leur valeur change selon le cours des actions ordinaires sous-jacentes. Les redressements du cours du marché sur les contrats à terme de capitaux propres sont constatés dans le bénéfice d'exploitation comme des gains ou des pertes et les gains ou les pertes cumulatifs et non matérialisés sont comptabilisés dans les autres actifs ou dans les autres passifs, respectivement. L'intérêt sur les contrats à terme de capitaux propres est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice dans les intérêts débiteurs.

La société a conclu un contrat à terme d'électricité pour minimiser la volatilité du prix de l'électricité et maintenir une partie des coûts d'électricité de la société à des taux se rapprochant de ceux en vigueur en 2001 dans la province d'Ontario (Canada). Ce contrat sert de couverture à l'égard d'une opération prévue étant donné qu'il compense partiellement la volatilité des prix de l'électricité.

Impôts sur les bénéfices La société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont constatés pour tenir compte des incidences fiscales futures attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales respectives. Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur et devant être appliqués au bénéfice imposable au cours des exercices pendant lesquels on prévoit recouvrer ou régler ces écarts temporaires. L'incidence sur les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs d'une modification des taux d'imposition est comptabilisée dans les charges d'impôts quand la modification est entrée en vigueur ou est pratiquement entrée en vigueur. Les actifs d'impôts futurs sont évalués et une provision pour moins-value, s'il y a lieu, est calculée au titre de tout actif d'impôts futurs s'il est plus probable qu'improbable que l'actif ne sera pas matérialisé.

Régimes de retraite, avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi Les coûts des régimes de retraite à prestations déterminées, des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi de la société sont constatés par régularisation, d'après des évaluations actuarielles, qui sont déterminées selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et des prévisions les plus probables de la direction inhérentes au taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes, à l'indexation salariale, à l'âge de la retraite et au taux de croissance prévu des coûts pour les soins d'assurance-santé. Les actifs des régimes de retraite sont évalués à la valeur marchande. Les obligations inhérentes aux avantages sociaux futurs des employés sont calculées en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur, en supposant un portefeuille d'obligations de sociétés AA dont la durée jusqu'à l'échéance correspond, en moyenne, à celle des obligations. Le coût des services passés provenant des modifications apportées à un régime et l'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la valeur marchande des actifs du régime de retraite si ce montant est supérieur, sont amortis, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe d'employés actifs, dont les années de service varient de 6 à 17 ans, avec une moyenne pondérée de 12 ans, à la fin de l'exercice. Le coût des avantages en vertu des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes interentreprises de retraite est passé en charges à mesure que les cotisations sont versées.

Rémunération à base d'actions Le 30 décembre 2001, la société a mis en œuvre la norme publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») relative aux rémunérations et autres paiements à base d'actions. La norme a été appliquée rétroactivement sans retraitement des états financiers consolidés de l'exercice précédent. L'effet cumulatif de l'application de cette norme a été une réduction des bénéfices non répartis de 25 \$ (80 \$, déduction faite d'impôts futurs à récupérer de 23 \$ et l'incidence de la juste valeur des contrats à terme de capitaux propres de 32 \$).

Le bénéfice d'exploitation de la société comprend un coût de rémunération et un passif relativement aux options d'achat d'actions aux employés, qui prévoient le règlement en actions ou à la plus-value des actions en espèces au gré de l'employé, coût qui est calculé selon la méthode de la valeur intrinsèque. Selon la méthode de la valeur intrinsèque, le passif au titre de la rémunération à base d'actions est l'excédent du cours des actions ordinaires sur le prix de levée des options d'achat d'actions. La variation d'un exercice à l'autre du passif au titre de la rémunération à base d'actions est constatée dans le bénéfice d'exploitation.

La société constate les options d'achat d'actions, octroyées avant le 30 décembre 2001, dont le règlement sera effectué par l'émission d'actions ordinaires, comme opérations en capital. La contrepartie versée par les employés à la levée de ce type d'options d'achat d'actions est créditée au capital-actions ordinaires. Ce type d'options d'achat d'actions a été octroyé pour la dernière fois en 2001 et représente approximativement 3 % de toutes les options en circulation.

La société maintient un régime d'actionnariat à l'intention de ses employés qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la société par le biais de retenues salariales régulières jusqu'à concurrence de 5 % de leurs gains bruts. La société verse au régime un 15 % additionnel de la cotisation de chaque employé, cotisation qui est comptabilisée dans le bénéfice d'exploitation comme un coût de rémunération dès qu'elle est versée.

Des membres externes au Conseil d'administration de la société peuvent choisir annuellement de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels sous forme d'actions à dividende différé. L'obligation au titre des actions à dividende différé est calculée selon la méthode de la valeur intrinsèque et la variation d'un exercice à l'autre de l'obligation au titre des actions à dividende différé est comptabilisée dans le bénéfice d'exploitation comme un coût de rémunération et un passif.

Estimations et hypothèses L'établissement des états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, les connaissances optimales que la direction possède des événements et de la conjoncture en cours et sur les activités que la société pourrait entreprendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Information correspondante de l'exercice précédent Certaines informations correspondantes de l'exercice précédent ont été retraitées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

NOTE 2. PROGRAMME DE RETRAITE ANTICIPÉE VOLONTAIRE

À la suite de négociations syndicales, certains employés des syndicats locaux 1000A, 1977 et 175 des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce en Ontario sont devenus admissibles à une offre de retraite anticipée volontaire. Les employés des syndicats locaux 1000A et 1977 devaient indiquer par écrit s'ils acceptaient cette offre en date du 31 octobre 2003 au plus tard et les employés du syndicat local 175 devaient répondre par écrit en date du 31 janvier 2004 au plus tard. À la fin de l'exercice, 541 employés avaient accepté l'offre de retraite anticipée volontaire, ce qui a donné lieu à une charge de 25 \$ au bénéfice d'exploitation. Approximativement 5 \$ de cette charge avaient été payés à la fin de 2003. La société prévoit verser les charges à payer résiduelles au cours du premier semestre de 2004. Postérieurement à la fin de l'exercice, 94 employés supplémentaires du syndicat local 175 ont accepté l'offre de retraite anticipée volontaire. Par conséquent, une charge additionnelle de 2 \$ sera inscrite au bénéfice d'exploitation au cours de 2004.

NOTE 3. INTÉRÊTS DÉBITEURS

	2003	2002
Intérêts sur la dette à long terme	269 \$	246 \$
Autres intérêts à long terme	(45)	(38)
Intérêts nets à long terme	224	208
Intérêts nets à court terme	5	(17)
Montant capitalisé au titre des immobilisations	(33)	(30)
Intérêts débiteurs	196 \$	161 \$

L'intérêt net versé en 2003 s'élève à 211 \$ (185 \$ en 2002).

NOTE 4. BÉNÉFICE NET DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE

	2003	2002
Bénéfice net	845 \$	728 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	275,4	276,2
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions (en millions)	1,7	1,7
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	277,1	277,9
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	3,07 \$	2,64 \$
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions par action ordinaire (en dollars)	(0,02)	(0,02)
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	3,05 \$	2,62 \$

NOTE 5. ESPÈCES, QUASI-ESPÈCES ET PLACEMENTS À COURT TERME

À la fin de l'exercice, la société disposait de 991 \$ (1,1 milliard de dollars en 2002) constitués d'espèces, de quasi-espèces et de placements à court terme détenus par Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale en propriété exclusive de la société à la Barbade. Les produits de 14 \$ (24 \$ en 2002) tirés des espèces, des quasi-espèces et des placements à court terme ont été comptabilisés dans les intérêts nets à court terme.

La société a constaté une perte de change non matérialisée de 215 \$ (gain de 32 \$ en 2002) par suite de la conversion de ses espèces, quasi-espèces et placements à court terme, libellés en dollars américains, dont 175 \$ (gain de 19 \$ en 2002) ont trait aux espèces et quasi-espèces. La réduction des espèces, des quasi-espèces et des placements à court terme qui en découle est compensée dans le bénéfice d'exploitation par un gain de change non matérialisé sur les crédits croisés. Une somme à recevoir cumulative et non matérialisée découlant des taux de change de 96 \$ (somme à payer de 131 \$ en 2002) relativement à ces crédits croisés est constatée dans les autres actifs au bilan.

NOTE 6. SOMMES À RECEVOIR SUR CARTES DE CRÉDIT

Au cours de 2003, la société, par l'intermédiaire de la Banque PC, a procédé à la titrisation de sommes à recevoir sur cartes de crédit de 202 \$ (244 \$ en 2002), procurant une perte minime (gain minime en 2002), sur la vente initiale, compte tenu d'un passif de gestion de 2 \$ (2 \$ en 2002). Les charges au titre des services de gestion au cours de l'exercice s'élèvent à 9 \$ (4 \$ en 2002) et la juste valeur des services de gestion constatés se chiffre à 6 \$ (4 \$ en 2002). Le recours de la fiducie à l'égard des actifs de la Banque PC se limite aux droits conservés de la Banque PC et est de plus appuyé par la société par une lettre de crédit de soutien correspondant à 15 % du montant titrisé.

	2003	2002
Sommes à recevoir sur cartes de crédit	711 \$	502 \$
Montant titrisé	(558)	(356)
Sommes à recevoir sur cartes de crédit, montant net	153 \$	146 \$
Expérience de pertes sur créances, montant net	9 \$	6 \$

Le tableau qui suit indique les hypothèses économiques clés utilisées pour calculer les droits conservés à la date de titrisation pour les titrisations réalisées en 2003. Le tableau indique également la sensibilité de la juste valeur des droits conservés correspondant à un changement défavorable immédiat de 10 % et de 20 % de ces hypothèses économiques clés en 2003.

	2003	Variation des hypothèses	
		(10 %)	(20 %)
Valeur comptable des droits conservés	9 \$		
Taux de paiement (mensuel)	45,0 %		
Durée de vie moyenne pondérée (années)	0,6		
Pertes prévues sur créances (annuellement)	3,4 %	(0,3)\$	(0,7)\$
Flux de trésorerie résiduels actualisés (annuellement)	14,0 %	(1,2)\$	(2,4)\$

Les détails sur les rentrées tirées de la titrisation se ventilent comme suit :

	2003	2002
Produit tiré de nouvelles titrisations	202 \$	244 \$
Rentrées nettes tirées des droits conservés	53 \$	24 \$

NOTE 7. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la société figurant dans les états consolidés des résultats est comptabilisé à un taux inférieur au taux d'imposition de base réglementaire moyen pondéré fédéral et provincial canadien pour les raisons suivantes :

	2003	2002
Taux d'imposition de base réglementaire moyen pondéré fédéral et provincial canadien	36,5 %	38,6 %
Diminution nette résultant de ce qui suit :		
Bénéfice dans des compétences dont les taux d'imposition différent des taux réglementaires canadiens	(3,8)	(2,9)
Montants non imposables (y compris les gains/pertes en capital)	(0,3)	(0,1)
Impôt des grandes sociétés	0,6	0,7
Modifications en vigueur des taux d'imposition	0,5	
Taux d'imposition effectif	33,5 %	36,3 %

Les impôts sur les bénéfices nets versés en 2003 s'élèvent à 399 \$ (313 \$ en 2002).

En 2003, le gouvernement de l'Ontario a mis en vigueur à la fois l'annulation des réductions de 1,5 % de son taux d'imposition prévues pour chacun des exercices 2004, 2005 et 2006 et l'augmentation du taux d'imposition provincial, qui passe de 12,5 % en 2003 à 14 % en 2004. Par conséquent, les soldes des impôts sur les bénéfices futurs ont été redressés, ce qui a entraîné une charge d'impôts futurs de 7 \$ en 2003.

L'incidence sur les impôts sur les bénéfices des écarts temporaires qui ont été à la base d'une partie importante des actifs (passifs) d'impôts futurs se présente comme suit :

	2003	2002
Créditeurs et charges à payer	85 \$	62 \$
Dettes à long terme (y compris la tranche échéant à moins d'un an)	7	11
Autres passifs	78	55
Report prospectif de pertes (expirant en 2007)	3	20
Immobilisations	(183)	(132)
Autres actifs	(39)	(19)
Autre	10	18
Actifs (passifs) d'impôts futurs nets	(39)\$	15 \$

	2003	2002
PRÉSENTÉS AUX BILANS COMME SUIV : Actifs d'impôts futurs		
À court terme	92 \$	68 \$
À long terme	7	15
Passifs d'impôts futurs	99	83
À long terme	(138)	(68)
Actifs (passifs) d'impôts futurs nets	(39)\$	15 \$

NOTE 8. IMMOBILISATIONS

	2003			2002		
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Propriétés détenues						
à des fins d'aménagement	433 \$		433 \$	336 \$		336 \$
Propriétés en voie d'aménagement	248		248	234		234
Terrains	1 387		1 387	1 201		1 201
Bâtiments	3 484	638 \$	2 846	2 983	552 \$	2 431
Matériel et agencements	2 724	1 612	1 112	2 421	1 415	1 006
Améliorations locatives	651	264	387	599	233	366
	8 927	2 514	6 413	7 774	2 200	5 574
Bâtiments et matériel loués en vertu de contrats de location-acquisition	83	74	9	83	70	13
	9 010 \$	2 588 \$	6 422 \$	7 857 \$	2 270 \$	5 587 \$

NOTE 9. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Dans le cours normal de ses activités, la société acquiert des magasins franchisés et les convertit en magasins détenus par la société. En 2003, la société a acquis 15 magasins franchisés. Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, dont les résultats des entreprises acquises ont été inclus dans les états financiers consolidés de la société à la date d'acquisition. La juste valeur des actifs nets acquis comprend des immobilisations de 7 \$, d'autres actifs, principalement des stocks, de 6 \$ et des écarts d'acquisition de 8 \$, pour une contrepartie en espèces de 11 \$, déduction faite de débiteurs de 10 \$ des magasins franchisés.

NOTE 10. AUTRES ACTIFS

	2003	2002
Placements dans des franchises et autres sommes à recevoir	315 \$	300 \$
Régimes de retraite à prestations constituées et autres régimes (note 11)	87	37
Sommes à recevoir au titre des contrats à terme de capitaux propres non matérialisées (note 16)	92	34
Frais reportés et autres	66	46
Sommes à recevoir au titre des crédits croisés non matérialisées (note 16)	96	
	656 \$	417 \$

NOTE 11. RÉGIMES DE RETRAITE, AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La société propose un certain nombre de régimes à prestations déterminées et de régimes à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite ainsi que des avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi à certains de ses employés. La société cotise également à divers régimes interentreprises de retraite.

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées de la société, pris collectivement, se présentent comme suit :

	2003		2002	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
ACTIFS DES RÉGIMES				
Juste valeur au début de l'exercice	628 \$	23 \$	690 \$	16 \$
Rendement réel des actifs des régimes	94	1	(19)	4
Cotisations de l'employeur	93	20	13	13
Cotisations des employés	2		2	
Prestations versées	(45)	(14)	(51)	(10)
Autre	(1)		(7)	
Juste valeur à la fin de l'exercice	771 \$	30 \$	628 \$	23 \$
OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES				
Solde au début de l'exercice	817 \$	166 \$	692 \$	103 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	30	5	21	2
Intérêts débiteurs	54	10	52	7
Prestations versées	(45)	(14)	(51)	(10)
Perte actuarielle	28	23	106	64
Modifications des régimes	4		(1)	
Autre	(1)		(2)	
Solde à la fin de l'exercice	887 \$	190 \$	817 \$	166 \$
DÉFICIT DES ACTIFS DES RÉGIMES PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES RÉGIMES				
Coût non amorti des services passés	6		3	
Perte actuarielle nette non amortie	143	75	168	56
Actif (passif) net au titre des prestations constituées	33 \$	(85)\$	(18)\$	(87)\$
Actif au titre des prestations constituées compris dans les autres actifs	68 \$	19 \$	31 \$	6 \$
Passif au titre des prestations constituées compris dans les autres passifs	(35)	(104)	(49)	(93)
Actif (passif) net au titre des prestations constituées	33 \$	(85)\$	(18)\$	(87)\$

À la fin de l'exercice 2003, le déficit des actifs des régimes par rapport aux obligations au titre des régimes pour les régimes de retraite et les régimes d'avantages complémentaires postérieurs à l'emploi dont les obligations au titre des prestations constituées excédaient la juste valeur des actifs des régimes s'élevaient à 118 \$ et à 12 \$, respectivement (193 \$ et 14 \$ en 2002). Les régimes de retraite non enregistrés n'ont pas d'actifs. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite de la société n'avaient également pas d'actifs et, à la fin de l'exercice 2003, avaient une obligation totale au titre des régimes à prestations constituées de 148 \$ (129 \$ en 2002).

La moyenne pondérée des principales hypothèses actuarielles annuelles utilisée pour calculer les obligations au titre des régimes à prestations constituées pour l'exercice est la suivante :

	2003		2002	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	6,25 %	6,0 %	6,5 %	6,2 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %		3,5 %	

La moyenne pondérée des principales hypothèses actuarielles annuelles utilisée pour calculer les charges nettes au titre des régimes à prestations déterminées est la suivante :

	2003		2002	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	6,5 %	6,2 %	7,5 %	6,9 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	8,0 %	5,0 %	8,0 %	6,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %		3,5 %	

Le taux d'augmentation du coût des soins de santé de la société, principalement les coûts des médicaments, est évalué à 9,0 % (9,0 % en 2002) et est censé diminuer graduellement pour s'établir à 5,0 % en 2011 et demeurer à ce niveau par la suite.

Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes ont été déterminées en prenant le 30 septembre comme date d'évaluation.

La charge nette totale relative aux régimes de la société et aux régimes interentreprises de retraite se résume comme suit :

	2003		2002	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	28 \$	5 \$	19 \$	2 \$
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des régimes	54	10	52	7
Rendement prévu des actifs des régimes	(50)	(1)	(54)	(1)
Amortissement de la perte actuarielle nette	9	4		
Autre			1	
Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	41	18	18	8
Charge au titre des régimes de retraite à cotisations déterminées	6		5	
Charge au titre des régimes de retraite interentreprises	37		33	
Charge nette au titre des régimes	84 \$	18 \$	56 \$	8 \$

NOTE 12. DETTE À LONG TERME

	2003	2002
DÉBENTURES DE PROVIGO INC.		
Série 1997, 6,35 %, échéant en 2004	100 \$	100 \$
Série 1996, 8,70 %, échéant en 2006	125	125
Autre i)	9	13
BILLETS DE LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE		
6,60 %, échéant en 2003 ii)		100
6,95 %, échéant en 2005	200	200
6,00 %, échéant en 2008	390	390
5,75 %, échéant en 2009	125	125
7,10 %, échéant en 2010	300	300
6,50 %, échéant en 2011	350	350
5,40 %, échéant en 2013 ii)	200	
6,00 %, échéant en 2014	100	100
7,10 %, échéant en 2016	300	300
6,65 %, échéant en 2027	100	100
6,45 %, échéant en 2028	200	200
6,50 %, échéant en 2029	175	175
11,40 %, échéant en 2031		
– capital	151	151
– incidence du rachat du coupon	(11)	(4)
6,85 %, échéant en 2032	200	200
6,54 %, échéant en 2033 ii)	200	
8,75 %, échéant en 2033	200	200
6,05 %, échéant en 2034 ii)	200	
6,45 %, échéant en 2039	200	200
7,00 %, échéant en 2040	150	150
5,86 %, échéant en 2043 ii)	55	
Autres éléments au taux d'intérêt moyen pondéré de 10,64 %, échéant de 2004 à 2040	43	51
Total de la dette à long terme	4 062	3 526
Moins la tranche échéant à moins d'un an	106	106
	3 956 \$	3 420 \$

Le calendrier de remboursement de la dette à long terme selon l'échéance pour les cinq prochains exercices est le suivant : 106 \$ en 2004, 215 \$ en 2005, 129 \$ en 2006, 5 \$ en 2007 et 393 \$ en 2008.

i) Une somme autre de 9 \$ (13 \$ en 2002) représente la portion non amortie du redressement de la juste valeur des débentures de Provigo inc. Ce redressement a été comptabilisé dans le cadre de la répartition du prix d'achat de Provigo et calculé à l'aide de l'écart de crédit moyen de la société, applicable à la durée de vie restante des débentures de Provigo inc. Il est amorti sur la période à courir jusqu'à l'échéance des débentures de Provigo inc.

ii) Au cours de 2003, la société a émis 200 \$ de billets à moyen terme (« BMT »), portant intérêt au taux de 5,40 %, échéant en 2013, 200 \$ de BMT, portant intérêt au taux de 6,54 %, échéant en 2033, 200 \$ de BMT, portant intérêt au taux de 6,05 %, échéant en 2034 et 55 \$ de BMT, portant intérêt au taux de 5,86 %, échéant en 2043. La société a également remboursé ses 100 \$ de BMT, portant intérêt au taux de 6,60 %, arrivés à échéance.

iii) Postérieurement à la fin de l'exercice 2003, la société a émis 200 \$ de BMT, portant intérêt au taux de 6,15 % et échéant en 2035.

NOTE 13. AUTRES PASSIFS

	2003	2002
Régimes à prestations constituées et autres régimes (note 11)	139 \$	142 \$
Sommes à payer au titre des crédits croisés non matérialisés (note 16)		131
Rémunération à base d'actions	82	54
Autre	16	17
	237 \$	344 \$

NOTE 14. CAPITAL-ACTIONS ORDINAIRES (autorisé – nombre illimité)

Les variations des actions ordinaires émises et en circulation au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2003		2002	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital-actions ordinaires	Nombre d'actions ordinaires	Capital-actions ordinaires
Émises et en circulation au début de l'exercice	276 018 714	1 195 \$	276 252 714	1 194 \$
Émises pour la levée d'options d'achat d'actions (note 15)	93 200	4	75 000	2
Rachetées pour annulation	(1 282 900)	(5)	(309 000)	(1)
Émises et en circulation à la fin de l'exercice	274 829 014	1 194 \$	276 018 714	1 195 \$
Nombre moyen pondéré en circulation	275 405 585		276 209 323	

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA ») En 2003, la société a racheté pour annulation 1 282 900 (309 000 en 2002) de ses actions ordinaires pour la somme de 76 \$ (17 \$ en 2002) et a conclu des contrats à terme de capitaux propres visant le rachat de 1 103 500 (390 100 en 2002) de ses actions ordinaires, conformément à son OPRCNA. En outre, la société a l'intention de renouveler son OPRCNA dans le but de racheter à la Bourse de Toronto jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires en circulation ou d'avoir recours à des contrats à terme de capitaux propres dans ce but. En vertu des règles et règlements de la Bourse de Toronto, la société peut racheter ses actions ordinaires au cours du marché à la date de rachat.

Postérieurement à la fin de l'exercice, la société a racheté pour annulation 132 400 de ses actions ordinaires pour la somme de 8 \$, conformément à son OPRCNA.

NOTE 15. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (EN DOLLARS)

La société maintient trois types de régimes de rémunération à base d'actions décrits ci-après.

Régime d'options d'achat d'actions La société maintient un régime d'options d'achat d'actions pour certains employés. Dans le cadre de ce régime, la société peut octroyer des options visant l'achat d'un maximum de 20,4 millions d'actions ordinaires, toutefois la société a établi une directive qui limite en tout temps le nombre d'octrois d'options d'achat d'actions, soit jusqu'à concurrence de 5 % des actions ordinaires en circulation. Les options d'achat d'actions ont une échéance allant jusqu'à sept ans, les droits y afférents sont acquis de façon cumulative à raison de 20 % à chaque date d'anniversaire de l'octroi et peuvent être exercés au prix désigné pour l'action ordinaire, correspondant à 100 % du cours du marché des actions ordinaires de la société le dernier jour de négociation précédant la date réelle de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être levée pour une action ordinaire de la société au prix établi selon les modalités de l'option ou les titulaires d'options peuvent choisir de recevoir en espèces la plus-value des actions correspondant à l'excédent du cours du marché à la date de levée sur le prix de l'option établi.

En 2003, la société, en vertu de son régime actuel d'options d'achat d'actions, a octroyé à 196 employés 2 367 746 options d'achat d'actions au prix de levée de 53,60 \$ l'action ordinaire et 20 000 options d'achat d'actions au prix de levée de 61,95 \$ l'action ordinaire, qui prévoient le règlement en actions ou à la plus-value des actions en espèces, au gré de l'employé.

En 2003, la société a comptabilisé dans son bénéfice d'exploitation un coût de rémunération de 62 millions de dollars (21 millions de dollars en 2002) relativement au régime d'options d'achat d'actions et un gain sur l'incidence de la juste valeur des contrats à terme de capitaux propres de 66 millions de dollars (7 millions de dollars en 2002). La plus-value des actions de 28 millions de dollars (22 millions de dollars en 2002) a été versée à la levée de 802 701 (685 447 en 2002) options d'achat d'actions. La société a émis 93 200 actions ordinaires à la levée d'options d'achat d'actions en contrepartie d'un montant en espèces de 2 millions de dollars, pour lequel un passif de 4 millions de dollars a été constaté au titre de la rémunération à base d'actions. En 2002, la société a émis 75 000 de ses actions ordinaires en contrepartie d'un montant en espèces de 2 millions de dollars à la levée d'options d'achat d'actions émises avant le 30 décembre 2001, dont le règlement sera effectué par l'émission d'actions ordinaires.

À la fin de l'exercice, la société avait au total 5 407 026 (4 055 237 en 2002) options d'achat d'actions en cours, représentant environ 2,0 % (1,5 % en 2002) de ses actions ordinaires émises et en circulation, ce qui était tout à fait conforme à la directive de 5 % de la société. Parmi les 5 407 026 options d'achat d'actions en circulation, 5 253 286 ont trait aux octrois d'options d'achat d'actions qui prévoient un règlement en actions ou à la plus-value des actions en espèces, au gré de l'employé, et 153 740 ont trait aux octrois d'options d'achat d'actions émises avant le 30 décembre 2001, dont le règlement sera effectué par l'émission d'actions ordinaires.

La situation et l'activité du régime d'options d'achat d'actions de la société se résument comme suit :

	2003		2002	
	Options (nombre d'actions)	Prix de levée moyen pondéré par action	Options (nombre d'actions)	Prix de levée moyen pondéré par action
Options en cours au début de l'exercice	4 055 237	32,029 \$	4 832 900	30,680 \$
Octroyées	2 387 746	53,670 \$	80 000	55,400 \$
Levées	(895 901)	24,570 \$	(760 447)	25,857 \$
Perdues par défaut/annulées	(140 056)	43,173 \$	(97 216)	32,477 \$
Options en cours à la fin de l'exercice	5 407 026	42,533 \$	4 055 237	32,029 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	2 016 552	37,527 \$	1 491 119	28,192 \$

	Options en cours en 2003			Options pouvant être levées en 2003	
	Nombre d'options en cours	Moyenne pondérée de la durée contractuelle résiduelle (en années)	Prix de levée moyen pondéré par action	Nombre d'options en cours	Prix de levée moyen pondéré par action
Fourchettes des prix de levée					
24,500 \$ – 35,600 \$	2 615 146	3	31,399 \$	1 384 538	30,790 \$
43,800 \$ – 49,050 \$	394 190	4	48,294 \$	156 476	48,100 \$
53,600 \$ – 61,950 \$	2 397 690	6	53,730 \$	475 538	53,661 \$

Régime d'actionariat à l'intention des employés (« RAE ») La société maintient un RAE à l'intention de ses employés qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la société par le biais de retenues salariales régulières jusqu'à concurrence de 5 % de leurs gains bruts. La société verse au régime un 15 % additionnel de la cotisation de chaque employé. Le RAE est géré par une fiducie qui achète les actions ordinaires de la société sur le marché libre au nom des employés de la société. Un coût de rémunération de 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2002) relatif à ce régime a été comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation.

Actions à dividende différé Des membres externes au Conseil d'administration de la société peuvent choisir annuellement de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels sous forme d'actions à dividende différé, dont la valeur est déterminée selon le cours du marché des actions ordinaires de la société au moment du versement des honoraires annuels à l'administrateur. Dès qu'un administrateur quitte le Conseil, les actions ordinaires auxquelles il a droit, conformément aux actions à dividende différé, seront achetées sur le marché libre en son nom. À la fin de l'exercice, 21 489 (12 941 en 2002) actions à dividende différé étaient en circulation. La variation d'un exercice à l'autre de l'obligation au titre des actions à dividende différé était minime et a été comptabilisée dans le bénéfice d'exploitation.

NOTE 16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers dérivés en cours de la société se résument comme suit :

	Montants nominaux de référence échéant en						2003 Total	2002 Total
	2004	2005	2006	2007	2008	Exercices ultérieurs		
Crédits croisés	331 \$		11 \$	68 \$	227 \$	577 \$	1 214 \$	1 118 \$
Swaps de taux d'intérêt	282 \$	161 \$	(43)\$		240 \$	40 \$	680 \$	867 \$
Contrats à terme de capitaux propres						233 \$	233 \$	150 \$
Contrat à terme d'électricité	47 \$	16 \$					63 \$	106 \$

Crédits croisés La société a recours à des crédits croisés comme couverture à l'égard des fluctuations des taux de change sur une partie de ses actifs libellés en dollars américains, principalement les espèces, les quasi-espèces et les placements à court terme.

La société a eu recours à des crédits croisés visant l'échange de dollars américains pour 1,2 milliard de dollars CA (1,1 milliard de dollars CA en 2002), venant à échéance d'ici 2016. Les sommes à recevoir ou à payer au titre des redressements de change découlant de ces crédits croisés peuvent être réglées en espèces à l'échéance, ou leur durée peut être prolongée. À la fin de l'exercice, une somme à recevoir cumulative et non matérialisée de 96 \$ découlant du taux de change a été comptabilisée dans les autres actifs (une somme à payer de 131 \$ en 2002 a été comptabilisée dans les autres passifs).

Swaps de taux d'intérêt La société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer une partie des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

La société a eu recours à des swaps de taux d'intérêt visant à convertir un montant nominal de référence net de 680 \$ (867 \$ en 2002) de ses placements à taux variable en placements à taux fixe de 6,72 % (6,88 % en 2002), venant à échéance d'ici 2013.

Contrats à terme de capitaux propres (en dollars) La société conclut des contrats à terme de capitaux propres pour gérer les risques découlant des fluctuations du coût de rémunération à base d'actions à la suite de variations du cours de ses actions ordinaires.

En 2003, la société a conclu des contrats à terme de capitaux propres visant le rachat de 1 103 500 (390 100 en 2002) de ses actions ordinaires au prix moyen à terme de 56,39 \$ (55,65 \$ en 2002) l'action ordinaire, d'une durée initiale de 10 ans (10 ans en 2002). À la fin de l'exercice, la société avait des contrats à terme de capitaux propres cumulatifs pour racheter 4,8 millions (3,7 millions en 2002) de ses actions ordinaires au prix moyen à terme de 48,56 \$ (44,88 \$ en 2002), y compris 3,69 \$ (3,47 \$ en 2002) l'action ordinaire d'intérêts débiteurs, déduction faite des dividendes qui seront versés au rachat. Les contrats à terme de capitaux propres prévoient un règlement en espèces, en actions ordinaires ou un règlement net. La société a inclus un gain de change cumulatif non matérialisé du cours du marché de 92 millions de dollars (34 millions de dollars en 2002) dans les autres actifs relativement à ces contrats à terme de capitaux propres.

Contrat à terme d'électricité La société a conclu un contrat à terme d'électricité afin de minimiser la volatilité des prix de l'électricité et de maintenir une partie des coûts d'électricité de la société à des taux se rapprochant de ceux en vigueur en 2001 en Ontario (Canada). Ce contrat à terme d'électricité est d'une durée initiale de trois ans et expire en mai 2005.

Risque de contrepartie La société peut être exposée à des pertes si une contrepartie à ses accords d'instruments dérivés manque à ses engagements. La société a cherché à minimiser les risques et les pertes éventuels en concluant des opérations pour ses accords d'instrument dérivés avec des contreparties jouissant au minimum de la cote de solvabilité A à long terme et en limitant les risques auxquels elle peut s'exposer avec une contrepartie donnée pour ce qui est de ses accords d'instruments dérivés financiers. La société a des politiques, des contrôles et des méthodes de présentation de l'information internes qui exigent l'évaluation constante et la mise en œuvre de mesures correctives, s'il y a lieu, à l'égard de ses opérations sur instruments dérivés. En outre, les montants en capital des crédits croisés et des contrats à terme de capitaux propres sont chacun défalqués par convention et il n'y a aucun risque de perte à l'égard des montants nominaux de référence originaux des swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme de capitaux propres.

Juste valeur des instruments financiers La juste valeur des instruments financiers correspond au montant estimatif que la société recevrait ou aurait à payer si l'accord d'instruments était résilié à la date de clôture de l'exercice. La juste valeur de chaque type d'instrument financier est estimée d'après les méthodes et hypothèses suivantes en fonction de diverses données sur la valeur du marché et d'autres techniques d'évaluation, selon le cas.

La juste valeur des espèces, des quasi-espèces, des placements à court terme, des débiteurs, de la dette bancaire, des effets commerciaux, des créiteurs et charges à payer se rapprochait de leur valeur comptable étant donné leur échéance à court terme.

L'estimation de la juste valeur des crédits croisés se fondait sur les cours au comptant, les taux de change et les taux d'intérêt à terme et se rapprochait de la valeur comptable.

L'estimation de la juste valeur de la dette à long terme se fondait sur la valeur actualisée des rentrées en espèces s'y rapportant, calculée en fonction du taux d'emprunt marginal estimatif de la société pour des dettes ayant des échéances résiduelles identiques.

L'estimation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt se fondait sur la valeur actualisée des rentrées nettes en espèces des swaps, calculée en fonction des taux d'intérêt à terme et des taux du marché pour les swaps ayant des échéances résiduelles identiques.

L'estimation de la juste valeur des contrats à terme de capitaux propres, qui se rapprochait de la valeur comptable, a été calculée en multipliant le nombre des actions ordinaires en cours de la société en vertu des contrats à terme de capitaux propres par l'écart entre le cours du marché de ses actions ordinaires et le prix moyen à terme des contrats à terme en cours à la fin de l'exercice.

La juste valeur du contrat à terme d'électricité a été fournie par la contrepartie et se fondait sur les prix d'électricité futurs prévus.

	2003		2002	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Passif de la dette à long terme	4 062 \$	4 457 \$	3 526 \$	3 890 \$
Actif net des swaps de taux d'intérêt		12 \$		32 \$
Actif net du contrat à terme d'électricité		2 \$		15 \$

NOTE 17. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

La société est partie et éventuellement assujettie à des réclamations et des litiges divers dans le cours normal de ses activités se rapportant, entre autres, aux garanties des produits, à la main-d'œuvre et à l'emploi, à l'environnement et aux impôts. Bien que l'issue de ces procédures ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère que le risque auquel la société est exposée en raison de ces réclamations et litiges, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par le biais d'assurance ou autrement, n'est pas suffisamment important pour être présenté dans les présents états financiers consolidés.

La société est engagée dans divers contrats de location-exploitation. Les versements minimums futurs aux termes de contrats de location-exploitation sont répartis comme suit :

	Montants échéant en						2003 Total	2002 Total
	2004	2005	2006	2007	2008	Exercices ultérieurs jusqu'en 2049		
Versements aux termes de contrats de location-exploitation	159 \$	147 \$	132 \$	117 \$	103 \$	626 \$	1 284 \$	1 260 \$
Produits prévus provenant de la sous-location	(38)	(37)	(35)	(31)	(24)	(40)	(205)	(258)
Versements nets aux termes de contrats de location-exploitation	121 \$	110 \$	97 \$	86 \$	79 \$	586 \$	1 079 \$	1 002 \$

À la fin de l'exercice, les projets d'immobilisations, notamment la construction, l'agrandissement et la rénovation des bâtiments, et l'achat de biens immobiliers dans lesquels la société s'est engagée ont totalisé approximativement 370 \$.

La société établit des lettres de crédit de soutien qui sont utilisées pour certaines obligations qui ont trait principalement à des opérations immobilières et à des programmes d'avantages sociaux et d'assurance. Le passif total brut éventuel relatif aux lettres de crédit de soutien s'élève à environ 82 \$. D'autres lettres de crédit de soutien ayant trait au programme de financement pour les franchisés de la société et la titrisation des sommes à recevoir sur cartes de crédit de la Banque PC ont été établies comme des garanties et sont expliquées plus en détail dans la section Garanties ci-après.

Dans le cadre de l'acquisition de Provigo, la société s'est engagée, sur une période de sept ans à partir de 1999 et sous réserve d'aliénations d'entreprises, à encourager la petite et moyenne entreprise ainsi que les collectivités agricoles québécoises en achetant auprès de fournisseurs québécois, dans le cours normal de ses activités, des biens et des services pour un total au moins égal à celui de 1998. La société a respecté cet engagement chaque année, de 1999 à 2003 inclusivement.

Garanties Le 29 décembre 2002, la société a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-14, « Informations à fournir sur les garanties », publiée par l'ICCA, qui exige qu'un garant fournisse dans ses notes afférentes aux états financiers consolidés des informations substantielles sur les garanties données. Conformément à cette note d'orientation, une garantie est définie comme étant un contrat ou une convention d'indemnisation qui exige que la société verse des paiements (en espèces, au moyen d'instruments financiers, d'autres actifs, des propres actions de la société ou par la prestation de services) à un tiers dépendant des événements futurs (une « garantie »). Ces paiements dépendent de l'un des éléments suivants : i) un changement dans un sous-jacent représentant un taux d'intérêt, le prix d'une valeur mobilière, le prix d'une marchandise, un taux de change ou une autre variable liée à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie ou iii) du manquement d'une autre partie de payer une dette venant à échéance. Le garant, qui doit verser un paiement conformément à la garantie, doit donner les informations requises même lorsque la probabilité de la mise au jeu de la garantie est faible.

La société a fourni à des tiers les garanties importantes qui suivent :

Lettre de crédit de soutien Une importante banque canadienne a produit une lettre de crédit de soutien au profit d'une fiducie indépendante relativement au programme de titrisation des sommes à recevoir sur cartes de crédit de la Banque PC. Cette lettre de crédit de soutien pourrait être utilisée advenant une baisse majeure du revenu découlant des sommes à recevoir sur cartes de crédit ou de leur valeur, après épuisement du compte de réserve de caisse établi en vertu de l'entente de titrisation. La société a accepté de rembourser la banque pour tout montant tiré de la lettre de crédit de soutien. La société estime faible une telle probabilité. Le passif éventuel brut total en vertu de cette entente, qui représente 15 % des sommes à recevoir sur cartes de crédit titrisées, est d'environ 84 \$.

Une importante banque canadienne a fourni une lettre de crédit de soutien au montant de 35 \$ au profit d'une fiducie indépendante qui offre des prêts aux franchisés de la société pour l'achat de stocks et d'immobilisations, principalement du matériel et des agencements. Dans le cas où un franchisé n'honore pas son prêt et que la société n'a pas, dans un délai déterminé, i) pris le prêt en charge, ii) acheté les actifs du franchisé en défaut pour lesquels une garantie a été fournie par la fiducie, ou iii) établi une provision pour l'augmentation du montant de la lettre de crédit de soutien correspondant au montant non réglé en vertu du prêt, la fiducie pourra tirer sur cette lettre de crédit de soutien ou utiliser sa garantie. La société a accepté de rembourser la banque pour tout montant tiré de la lettre de crédit de soutien.

Garanties visant une obligation locative Conformément à des dispositions prises par le passé relativement à certains de ses actifs, la société a cédé des baux à des tiers. La société demeure éventuellement responsable de ces obligations en vertu de ces contrats dans le cas où l'un ou l'autre des cessionnaires n'honore pas ses obligations en vertu du contrat. Le montant estimatif pour un loyer minimum, qui ne comprend pas d'autres dépenses inhérentes au contrat, comme l'impôt foncier et les frais d'entretien des aires communes, s'élève à 173 \$ (204 \$ en 2002).

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et des contrats de location, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. De par leur nature, ces ententes peuvent fournir des indemnités à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des ruptures de représentation et des garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains éléments de passif, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Les modalités de ces indemnités sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. Étant donné la nature de ces indemnités, la société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le paiement éventuel maximal qu'elle peut être tenue de verser étant donné que certaines dispositions d'indemnisation ne fournissent pas de montant maximum éventuel et que les montants dépendent de l'issue des événements futurs éventuels dont, pour le moment, on ne peut prévoir la nature ni la probabilité. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important en vertu de telles dispositions d'indemnisation.

NOTE 18. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Information sectorielle La société œuvre dans un seul secteur d'exploitation isolable, à savoir la distribution de produits alimentaires. Toutes les ventes à des tiers ont été réalisées au Canada et toutes les immobilisations de même que tous les écarts d'acquisition sont attribuables aux activités exercées au Canada.

Opérations entre apparentés L'actionnaire majoritaire de la société, George Weston limitée, ses filiales et ses sociétés affiliées, sont des apparentés. La politique de la société consiste à mener toutes les opérations avec les apparentés et à acquitter tous les soldes avec ceux-ci selon les conditions normales de commerce. Le total des achats à des sociétés apparentées a représenté environ 3 % (3 % en 2002) du coût des marchandises vendues, frais de vente et d'administration.

À la suite d'un accord de gestion de placements, la société gère, par l'entremise de Glenhuron, certains éléments d'espèces, de quasi-espèces et de placements à court terme des États-Unis au nom de filiales en propriété exclusive non canadiennes de George Weston limitée. Les frais de gestion sont fondés sur les taux du marché et compris dans les intérêts débiteurs.

Rétrospective des onze derniers exercices ¹⁾

Exercice ²⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

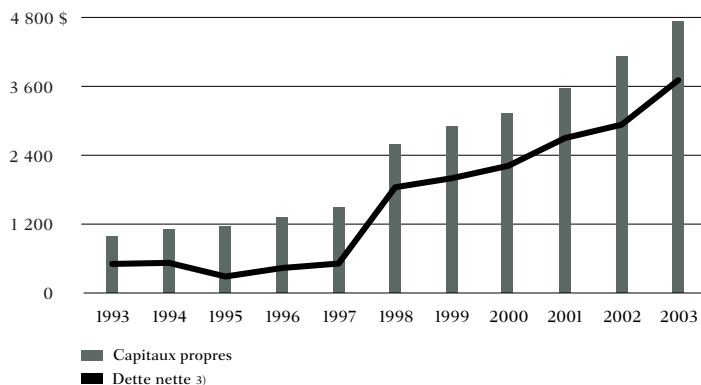
	2003	2002	2001	2000
RÉSULTATS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires	25 220	23 082	21 486	20 121
BAIIA ³⁾	1 860	1 657	1 451	1 259
Bénéfice d'exploitation	1 467	1 303	1 136	976
Intérêts débiteurs	196	161	158	143
Bénéfice net	845	728	563	473
SITUATION FINANCIÈRE				
Fonds de roulement	371	338	290	(291)
Immobilisations	6 422	5 587	4 931	4 174
Écarts d'acquisition	1 607	1 599	1 599	1 641
Total de l'actif	12 177	11 110	10 025	9 025
Dette nette ³⁾	3 707	2 932	2 699	2 216
Capitaux propres	4 732	4 124	3 569	3 124
FLUX DE TRÉSORERIE				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 032	998	818	785
Dépenses en immobilisations	1 271	1 079	1 108	943
PAR ACTION ORDINAIRE (EN DOLLARS)				
Bénéfice net de base	3,07	2,64	2,04	1,71
Bénéfice de base avant les charges au titre des écarts d'acquisition	3,07	2,64	2,20	1,87
Taux de dividende à la fin de l'exercice	0,60	0,48	0,40	0,40
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3,75	3,61	2,96	2,84
Dépenses en immobilisations	4,62	3,91	4,01	3,42
Valeur comptable	17,22	14,94	12,92	11,31
Cours du marché à la fin de l'exercice	67,85	54,00	51,85	50,50
RATIOS FINANCIERS				
Marge BAIIA (%) ³⁾	7,4	7,2	6,8	6,3
Marge d'exploitation (%)	5,8	5,6	5,3	4,9
Marge du bénéfice net (%)	3,4	3,2	2,6	2,4
Rendement de l'actif total moyen (%) ³⁾	13,9	13,7	13,4	12,8
Rendement de l'avoir moyen des porteurs d'actions (%)	19,1	18,9	16,8	15,7
Couverture des intérêts	7,5	8,1	7,2	6,8
Dette nette sur les capitaux propres ³⁾	0,78	0,71	0,76	0,71
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur la dette nette ³⁾	0,28	0,34	0,30	0,35
Ratio cours/bénéfice net à la fin de l'exercice	22,1	20,5	25,4	29,5
Ratio cours du marché/valeur comptable à la fin de l'exercice	3,9	3,6	4,0	4,5

¹⁾ Se reporter au glossaire à la page 66 pour les définitions et ratios financiers.

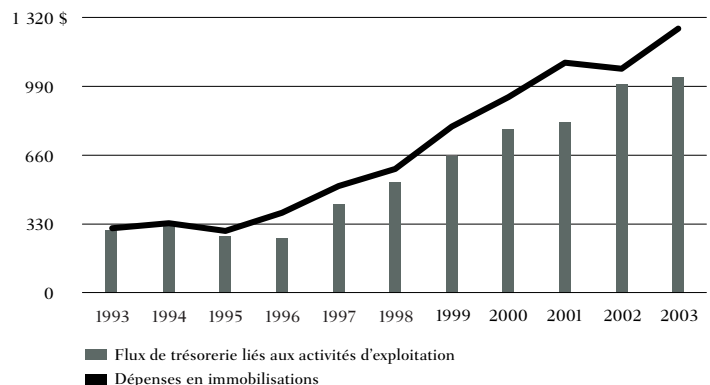
²⁾ Les exercices 2003 et 1997 comprenaient 53 semaines.

³⁾ Voir les Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 44.

Capitaux propres et dette nette
(en millions de dollars)

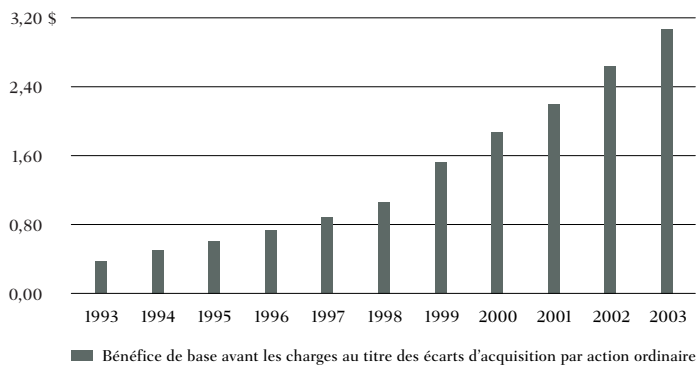


Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et dépenses en immobilisations
(en millions de dollars)



1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
18 783	12 497	11 008	9 848	9 854	10 000	9 356
1 077	712	573	481	449	410	326
811	529	428	361	322	274	203
112	68	44	46	54	63	54
376	261	213	174	147	126	90
(397)	(707)	202	154	179	29	148
3 549	3 194	2 093	1 738	1 491	1 603	1 414
1 685	1 363	38	40	42	44	49
7 979	7 105	4 013	3 531	3 197	3 042	2 743
1 999	1 842	513	435	287	525	506
2 904	2 595	1 495	1 311	1 160	1 105	985
656	530	426	262	270	328	279
802	599	517	389	302	339	315
1,37	1,06	0,88	0,72	0,60	0,50	0,36
1,52	1,06	0,88	0,73	0,61	0,50	0,37
0,24	0,20	0,16	0,12	0,12	0,09	0,08
2,38	2,15	1,76	1,08	1,12	1,35	1,15
2,92	2,43	2,14	1,62	1,25	1,41	1,34
10,56	9,46	6,08	5,35	4,74	4,27	3,79
35,25	37,40	26,00	14,25	10,29	7,96	7,63
5,7	5,7	5,2	4,9	4,6	4,1	3,5
4,3	4,2	3,9	3,7	3,3	2,7	2,2
2,0	2,1	1,9	1,8	1,5	1,3	1,0
11,9	10,9	14,2	13,6	12,3	10,6	8,6
13,7	12,8	15,3	14,2	13,4	12,5	9,7
7,2	7,8	9,7	7,9	6,0	4,3	3,7
0,69	0,71	0,34	0,33	0,25	0,48	0,51
0,33	0,29	0,83	0,60	0,94	0,62	0,58
25,8	35,3	29,6	19,8	17,2	15,9	21,2
3,3	4,0	4,3	2,7	2,2	1,9	2,0

Bénéfice de base avant les charges au titre des écarts d'acquisition par action ordinaire (en dollars)



Cours du marché des actions ordinaires (en dollars)

